



Sommaire :

Page 1 : Editorial – Hommage à Daniel Gautreau – Concert privé à l'Aréna

Loire – Contacts

Page 2 : 5G – Trélazé 2030

Page 3 : La transition écologique n'est pas un gadget – Budget 2021 : une dette qui traduit les fautes de gestion

Page 4 : Actualités judiciaires – Politique de la ville – Dans le programme de TAE

Hommage à

Daniel Gautreau



Daniel était un socialiste fidèle à ses valeurs de gauche. Il n'a eu de cesse, ces derniers mois, de s'investir par ses propositions constructives pour notre projet commun.

Attaché à l'idée d'union comme à l'intervention citoyenne dans le débat public, il est demeuré, jusqu'au bout, très attentif à l'actualité et, notamment, à ce que vivent les Trélazéen.ne.s.

Engagé et discret dans ses actions, il demeurait néanmoins actif dans ses démarches pour plus de justice sociale.

Homme de conviction et fraternel, il avait le souci de travailler et de construire collectivement.

Il va beaucoup nous manquer.

L'équipe de T.A.E.

Editorial

2020 aura décidément été une année bien particulière. La crise sanitaire nous touche dans nos relations, nos activités, nos vies. Tous, nous attendons de voir le bout du tunnel, de pouvoir reprendre une vie « normale » même si nous percevons que la crise a, et aura, des conséquences profondes. Nous devons y faire face ensemble.

Cette pandémie confirme l'absolue nécessité de transformer en profondeur notre système de santé pour rompre avec les logiques libérales d'austérité. Nous avons maintes fois exprimé nos inquiétudes vis-à-vis de la politique gouvernementale et ses conséquences sur les moyens dont disposent les collectivités locales pour mener à bien leurs missions.

Les classes populaires sont durement frappées par la crise. Des politiques sociales et émancipatrices à la hauteur des enjeux, mises en œuvre avec les citoyens et les associations, sont aujourd'hui une nécessité absolue. Elles le sont pour répondre aux besoins du quotidien et, au-delà, pour assurer à chacun une expérience vécue des valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Ainsi, les valeurs républicaines

pourront-elles concrètement faire sens et s'enraciner durablement dans les esprits. Il en va de même pour la laïcité.

De telles politiques passent par le développement des services publics sur notre commune, développement dont le financement impose une réorientation de la stratégie politique globale menée. En parallèle, nous avons soutenu et soutiendrons toutes les initiatives exigeant plus de moyens pour répondre aux besoins des populations qui souffrent dans nos communes populaires.

C'est donc avec la plus grande attention et le sens des responsabilités que nous avons appréhendé les débats et les orientations budgétaires pour 2021. **Nous continuons d'œuvrer pour une ville citoyenne, solidaire et humaine.** Vous pouvez compter sur la mobilisation de toute notre équipe pour agir, avec vous, dans ce sens au cours de l'année 2021.

Nous restons persuadés qu'ensemble nous pourrions relever les défis qui s'annoncent.

Meilleurs vœux à tous.

Boris Battais

Concert privé de P. Bruel à l'Aréna Loire (07/01/21).

C'est avec stupéfaction que nous avons appris par la presse la tenue de ce concert privé en direction des partenaires du Festival.

- Problème de forme. En effet, ni au CA de l'Aréna, ni au conseil municipal cette question n'a été abordée alors que celle du Festival l'a été abondamment.
- Problème de fond. **Alors que l'ensemble de la population est privé de spectacle**, concert, cinéma, sports, etc ..., que les artistes et notamment les intermittents sont sans activité, **offrir un spectacle dédié aux entreprises mécènes** du Festival pour les remercier de leur soutien apparaît comme une **véritable provocation** à l'égard des "simples citoyens" que nous sommes.

Nous rappelons que les Trélazéen-ne-s subventionnent très largement ce Festival à travers l'énorme subvention versée par la ville (650.000€, sans compter la mobilisation conséquente des services municipaux).

Comment expliquer qu'ils et elles n'ont pas été remercié-e-s en ayant la possibilité d'assister à ce « live stream » ? C'est scandaleux !

Chacun s'accorde à reconnaître que la crise sanitaire engendre une crise sociale sans précédent. **Selon nous, ces moyens auraient été bien plus utiles pour répondre à l'urgence sociale.**

Gilles Ernoult

Jean-François Garcia

Représentants TAE au CA du SPIC Arena Loire

Pour nous contacter :

t.agissonsensemble@protonmail.com
@t.agissonsensemble

Les blogs :

La Gauche Trélazéenne : www.lgt.lautre.net

TCS : trelazecitoyenssolidaires.over-blog.com

Vos élu-e-s TAE : Boris Battais, Françoise Framery, Gilles Ernoult, Mylène Canevet, Jean-François Garcia, Ghislaine Thépin, Claude Cadot

5G

Les citoyens doivent pouvoir donner leur avis !

Nous avons déjà interrogé le Maire sur le lien éventuel entre le besoin d'augmenter les capacités d'une antenne relais et l'arrivée de la 5G. Il nous avait alors été répondu que le déploiement de la 5G n'était pas à l'ordre du jour.

Depuis, à grand renfort de presse, l'arrivée de cette dernière est annoncée. Si le Maire a bien signé un courrier commun avec celui des Ponts-de-Cé pour protester, une fois encore la volonté de régler les sujets sans les citoyens montre ses limites.



D'autres villes ont fait des choix différents. L'exemple de Nantes est à ce sujet éloquent. « Les choix technologiques sont aussi des choix politiques, économiques, sociaux,

sanitaires et environnementaux : ils sont structurants pour l'avenir. La Ville de Nantes a souhaité l'ouverture d'un espace de dialogue apaisé et transparent, permettant à chacun d'appréhender les enjeux qui sous-tendent ces choix et de connaître la diversité des points de vue » dit Johanna Rolland (Maire de Nantes) qui a demandé aux opérateurs de téléphonie mobile de respecter un « moratoire » sur le déploiement de la 5G. Elle a salué la bonne volonté des opérateurs de ne pas passer en force :

« J'ai remarqué que les opérateurs respectaient ce temps du débat avant le déploiement ».

Lorsque SFR a annoncé le lancement de la 5G d'ici fin décembre dans 120 communes, elle l'a fait avec un petit astérisque en face, notamment, de Nantes : « **Agglomération dans laquelle certaines municipalités ont souhaité retarder l'ouverture commerciale de leur commune** ». **Nous aurions tant aimé voir ce petit astérisque et le même commentaire en face du nom de Trélazé.**

Le 16/12/2020, sur France inter, Olivier Roussat, directeur général délégué du groupe Bouygues, se défendait lui aussi de tout passage en force : "Nous avons dans un certain nombre d'endroits un réseau qui est prêt mais que nous n'allumons pas. Nous ne pouvons pas faire les choses sans tomber d'accord avec les maires. Nous ne passerons pas en force ; nous avons des relations permanentes avec ces collectivités, nous ne pouvons que travailler ensemble".

Prenons-les au mot ! Le courrier du Maire aurait un tout autre impact s'il s'appuyait sur un débat public que les citoyens se seraient appropriés. C'est dans ce sens que nous agissons dans les semaines qui viennent.

Gilles Ernout

Trélazé 2050

Encore une occasion manquée d'associer les citoyens

C'est à la lecture d'une publication sur leur page Facebook en date du 23 novembre 2020 que nous avons appris que le cabinet Magnum Architecte et Urbanistes avait été choisi pour la réalisation d'une « Ambitueuse étude prospective à mener sur Trélazé (49) afin d'imaginer les futurs possibles dans un contexte de transition écologique.

Une nouvelle fois, les élu-e-s de la minorité et, encore plus grave, la population, ont été mis devant le fait accompli. Ils n'auront qu'un rôle de spectateurs à jouer. **L'expertise est utile, mais il ne s'agit pas que d'une affaire de spécialistes, comment la place des citoyens sera-t-elle prise en compte dans cette étude ?**

Il ne s'agit pas ici de mettre en doute les qualités de ce cabinet mais plusieurs questions se posent. La liste n'est pas exhaustive ... :

- Quels seront les objectifs de cette étude ?
- Cette étude est-elle purement technique ?
- Quelle est sa dimension prospective ?
- Cette étude envisage-t-elle par ailleurs les moyens de rendre notre ville plus résiliente ?

- Comment, en matière de déplacements, les attentes des citoyens vont-elles être prises en compte ?
- Quelle approche en terme de biodiversité et gestion des zones humides, des zones naturelles et des sols arables ?

Ces questions sont d'importance et méritent un examen qui implique la population.

Se contenter seulement d'une présentation des résultats de l'étude, comme cela a été annoncé, n'est non seulement pas de la « démocratie participative » mais l'expérience montre que c'est contre-productif. On est d'autant plus disposé à mettre en œuvre des changements attendus que l'on a été associé à la définition de ces derniers.

Dans un premier temps, il aurait été utile de travailler collectivement à la définition du cahier des charges. Décidément, nous n'avons vraiment pas la même conception de l'intervention citoyenne.

Gilles Ernout

La transition écologique n'est pas un gadget !

La ville de Trélazé a créé une commission extra-municipale sur le thème « environnement et urbanisme durable ». Mais comment ne pas s'interroger sur les intentions à la lecture de ses objectifs : « préserver la biodiversité en l'harmonisant avec l'expansion urbaine » Tout est dit : l'expansion ne peut être remise en cause, et la nature s'y adaptera ! **Nous ne formulerons d'ailleurs aucun commentaire sur le travail de cette commission... puisqu'il est confidentiel !**

La ville, qui reste sur le concept dépassé de développement durable, n'affiche aucune ambition claire en termes de transition écologique.

La ville préfère se gargariser du maintien de ces quatre fleurs saluant la qualité de son fleurissement. Si nous ne pouvons que saluer et féliciter au passage les services municipaux, ce label ne valide ni ne cautionne en aucune manière son programme sur le plan écologique.

Comme l'a dénoncé une association trélazéenne, la ville multiplie les chantiers immobiliers au détriment des espaces verts. La ville se vante de planter des arbres en créant une micro forêt près de l'étang de la Chevalerie... c'est bien, mais il serait préférable d'avoir une ligne de conduite permanente pour éviter l'artificialisation des sols, sauvegarder les espaces naturels et les arbres, respecter les normes bioclimatiques dans les constructions nouvelles en végétalisant auprès des habitations pour créer les îlots de fraîcheur dont nous aurons besoin.

C'est bien d'emmener les enfants de l'école Aimé Césaire planter des arbres à la Chevalerie... mais que dire de cette école récente dont la cour est vierge de végétaux !

La génération actuelle est la première à mesurer

concrètement les effets du réchauffement climatique... et la dernière à avoir la possibilité d'agir pour en limiter les effets.

Il y a urgence à engager la transition écologique, c'est-à-dire d'une part à conduire des actions pour limiter les rejets de gaz à effet de serre et sauvegarder la biodiversité, et d'autre part agir pour adapter la ville aux dérèglements climatiques dont on sait malheureusement qu'ils ne pourront être totalement évités.

C'est bien une démarche globale qui concerne tous les secteurs d'activités. **C'est porter une attention spécifique sur tous les projets et non pas agir ici ou là dans une logique compensatoire** dans le meilleur des cas, ou de communication dans le pire !



Nos comportements individuels peuvent compter pour aller vers cette transition, mais nous ne sommes finalement à l'origine que de 25 % des émissions de CO2. C'est bien donc au plan collectif qu'il faut agir. Les collectivités locales ont un rôle important, il est plus que temps de se mettre en mouvement.

Vous pourrez compter sur les élus de l'opposition pour pousser la municipalité dans ce sens, sans cesse l'y encourager, et aussi dénoncer son action lorsqu'elle ne s'inscrit pas dans cette dynamique.

Dès que les contraintes sanitaires seront allégées, nous poursuivrons avec vous la réflexion collective pour construire des propositions pour aller vers une ville plus résiliente.

Claude Cadot, Jean-Jacques Guyon

BUDGET 2021 : UNE DETTE QUI TRADUIT LES FAUTES DE GESTION

Le montant total des frais financiers prévus au budget 2021 s'élèvent à 1 100 000 Euros. Pour les seuls emprunts toxiques renégoiés en 2016, ils représentent 722 000 Euros. Les prêts renégoiés en avril 2016 l'ont été à un taux de 5 % alors que la banque se refinançait à 0,60 %.

Pourquoi cette écart de taux ? Une partie du montant des indemnités facturées par la banque ont été convertis en frais financiers étalés sur le nombre d'échéances qui elles-mêmes ont été augmentées et dont la dernière interviendra en 2038.

Ce surcoût payé par les contribuables, pour la seule année 2021, atteint un montant de 655 000 Euros sans aucun service supplémentaire à la population ; il sert

uniquement à payer les fautes de gestion de la dette par la majorité municipale.

Dans son rapport du 31 juillet 2014 la Chambre régionale des Comptes notait que ces contrats avaient fait l'objet d'une première négociation le 23 décembre 2011 et le 30 mars 2012 après la diffusion, en 2010, auprès de toutes les collectivités d'une circulaire les mettant en garde contre ce type de contrat. Elle fait ressortir que la stratégie de la commune à l'époque ne pouvait donc s'expliquer par une quelconque méconnaissance des risques en la matière.

Ces risques étaient avérés et n'ont pas été pris en considération par la majorité municipale. Nous en payons et en paieront le prix jusqu'en 2038.

Actualités judiciaires

Du jamais vu dans une ville de notre Région, le nombre élevé de procédures juridiques à l'encontre de la ville de Trélazé.

La dernière en date en décembre 2020 c'est la convocation au TRIBUNAL CORRECTIONNEL du Maire de notre ville le 2 juillet 2021 pour non respect du



code des MARCHES PUBLICS dans le cadre de l'équipement du cube vidéo de l'Aréna. Cette convocation intervient à la suite du rapport de la Chambre Régionale des Comptes publié en 2014.

Après enquête du Procureur financier, ce dossier a été transmis au Parquet d'Angers. Le Procureur de la République rappelle « les exigences de la Loi » et revendique « une politique de fermeté sur la probité publique. » Dans ce dossier le Maire et sa majorité ont fait preuve de négligence ou d'incompétence ; le tribunal jugera.

C'est un dossier judiciaire de plus pour la majorité municipale après l'annulation par le Tribunal Administratif du Budget 2015 de la Ville et l'annulation, par ce même Tribunal, des avantages en nature que les conseillers municipaux se sont votés en 2018.

A propos de ce dernier dossier et suite au jugement du Tribunal Administratif de Nantes, qu'en est-il du remboursement des avantages en nature perçus par certain-e-s élu-e-s de la majorité ?

Tous ces dossiers ont entraîné des dépenses d'avocats qui auraient pu être évitées si la majorité avait écouté, entendu, et pris en compte nos observations et nos propositions.

Aucune municipalité de notre Région n' a autant fait de dépenses inutiles en frais de JUSTICE.

Jean-François Garcia

POLITIQUE DE LA VILLE

Depuis plusieurs mois voire plusieurs années nous demandons à faire le point sur la totalité des crédits mis en place et leur affectation pour procéder à l'évaluation des actions menées tant par les associations que par la Ville.

En décembre dernier en conseil municipal le rapport d'activité 2019 du contrat ville de la communauté urbaine nous a été succinctement présenté.

Le contrat Ville concerne 8 quartiers dont un de Trélazé : LE GRAND-BELLEVUE (Cité des Plaines et le Petit Bois).

Le contrat Ville en 2019, hors le programme de réussite scolaire, s'élève à 3.080.596 € financé par l'Etat (2.005.128 €), Angers (516.040 €), Trélazé (140.506 €), la Communauté Urbaine (97.600 €) et le Département (82.000 €).

La réalisation des différentes actions (32) sur notre Ville a été menée par différentes Associations et le Centre Communal d'Actions sociales.

Deux constats :

- le taux de pauvreté qui atteint 49,6 % de la population
- la faible contribution du conseil citoyen dans la gouvernance du CONTRAT VILLE.

En conclusion il faut favoriser la contribution du conseil citoyen à la définition des ENJEUX et des PROJETS.

Nous demandons à examiner ensemble ces actions dans le cadre de la commission "politique de la Ville" que la majorité s'est engagée à créer.

Dans le programme de TAE :

Pour mieux vivre ensemble, nous engagerons des efforts importants et appuierons les politiques volontaristes en matière d'écologie urbaine :

- réfection des voiries (pour certaines dans un état désastreux), entretien et aménagement pour sécuriser tous les déplacements et favoriser ceux actifs (piétonniers et cyclables).
- bonne gestion des éclairages et des déchets, maîtrise des énergies, aménagement des espaces verts et naturels, véritable politique de l'eau. La ville favorisera de telles démarches et sera exemplaire au niveau de ses propres équipements (isolation, production solaire...).
- **aménagement durable du site ardoisier, notamment dans le secteur de La Porée**

Napoléon (mise à l'étude d'un centre d'accueil pour classes vertes, d'activités agricoles comme des jardins bio...) dans un projet concerté notamment avec les citoyens, les associations (Musée de l'Ardoise, ADDULT, LPO, etc.) et les communes voisines.

